



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Grève des services d'urgence
Question au Gouvernement n° 2025

Texte de la question

GRÈVE DES SERVICES D'URGENCE

M. le président. La parole est à M. Loïc Prud'homme.

M. Loïc Prud'homme. Madame la ministre de la santé, par vos choix politiques, vous continuez à abandonner l'hôpital public, ses usagers et ses agents, pour dessiner un avenir au secteur privé, ses clients et ses dividendes.

Depuis plusieurs semaines, les personnels des urgences de toute la France se mobilisent. Ils dénoncent le démantèlement du service public de la santé, privé de moyens humains et financiers.

Vous expliquez sans rougir dans les médias que la grève massive des soignants met en danger la vie d'autrui.

Quelle indécence, sachant que des postes sont laissés vacants, que la moitié des maternités ont été fermées en vingt-cinq ans et que 70 % du personnel d'un service d'urgence se met en arrêt maladie car les gens sont épuisés ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC. – M. Raphaël Schellenberger et M. Jean Lassalle applaudissent également.)*

À ce jour, soixante-quinze services hospitaliers sont en grève. Vous devez cesser de culpabiliser les patients et les personnels !

Vous venez de franchir un nouveau seuil, en envoyant les forces de l'ordre chercher les soignants chez eux, de jour comme de nuit. Qu'ils soient en repos après une semaine de cinquante heures, en arrêt maladie ou victimes d'un accident du travail, rien ne vous arrête !

Ce n'est pas en réquisitionnant – par surprise, de force et d'autorité – les agents hospitaliers à leur domicile que vous masquerez la faillite de votre action ministérielle ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.– M. Jean Lassalle applaudit également.)*

Vous n'avez pas de solution miracle, dites-vous ? Cela tombe bien : nous ne voulons pas des miracles accomplis par une ministre jupitérienne, mais bien la garantie du droit au soin pour toutes et tous !

Mme Mathilde Panot. Très bien !

M. Loïc Prud'homme. Hier, votre secrétaire d'État rejetait la faute sur ces patients inconséquents qui, faute d'accès à la médecine de ville, engorgeraient les urgences. Vous écrivez dans la presse que les soignants – ces tire-au-flanc ! – sont un problème, vous dédouanant ainsi de vos propres turpitudes. *(Mouvements divers sur les*

bancs du groupe LaREM.)

Madame la ministre de la santé et de l'intérieur, laissez tranquille les personnels soignants, qui ont déjà tout donné au cours de leur dure semaine de travail !

Allez-vous cesser d'envoyer les forces de l'ordre interrompre les repas et les repos en famille des soignants ? Allez-vous renoncer définitivement à ces réquisitions indignes ?

Allez-vous enfin donner à nos hôpitaux les moyens de nous soigner sans mettre en danger nos vies et celles des personnels ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC. – M. Jean Lassalle applaudit également.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.* Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de Mme Agnès Buzyn, retenue au Sénat par l'examen du projet de loi santé, grâce auquel nous pourrions résoudre une bonne part des problèmes des services d'urgence.

Mme Caroline Fiat. Pas du tout !

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État.* Des professionnels de santé des services d'urgence sont en grève depuis plusieurs semaines, partout en France. Comme je l'ai rappelé hier, il ne s'agit pas uniquement, pour eux, de dénoncer l'engorgement des services d'urgence, qui a doublé en vingt ans – nous sommes passés de 10 millions à 20 millions de passages.

M. Éric Bothorel. Il est bon de le rappeler !

M. Sébastien Leclerc. Il faut agir maintenant !

Mme Caroline Fiat. Donnez leur des moyens !

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État.* Concrètement, le mouvement de grève trouve également son origine dans les difficultés rencontrées quotidiennement par ces professionnels de santé, notamment le temps d'attente des patients, les incivilités et le rythme de travail, qui sont aussi source de tensions pour eux.

M. Pierre Cordier. Agissez au lieu de constater !

M. Sébastien Leclerc. Il y a urgence aux urgences !

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État.* Le projet de loi santé vise à transformer complètement notre système d'organisation de soins, afin que chaque citoyen trouve près de chez lui, ou même à son domicile, l'accès aux soins dont il a besoin, sans rendez-vous. En outre, il comporte un article modifiant les conditions de l'emploi médical hospitalier, afin de le rendre bien plus attractif. *(Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

Mme Caroline Fiat. Il n'y pas que des médecins à l'hôpital ! *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. S'il vous plaît, chers collègues.

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État.* S'agissant des réquisitions, permettez-moi de rappeler que nous devons maintenir la continuité du service hospitalier, afin de répondre aux urgences de nos concitoyens. *(Exclamations sur les bancs du groupe FI.– Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Ugo Bernalicis. Vous êtes dingues !

Données clés

Auteur : [M. Loïc Prud'homme](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2025

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juin 2019](#)